



## RETOUR SUR L'INCENDIE DE MOREAU DE TOURS

Le 22 avril à 4 heures du matin, un feu a pris dans le salon télé de l'unité Moreau de Tours. Il s'est très vite propagé, dans les couloirs du rez-de-chaussée, et à un bureau de l'étage, tandis que les fumées envahissaient tout le bâtiment.

Respect et reconnaissance aux professionnels qui sont intervenus, car grâce à leur sang-froid tous les patients sont d'abord restés en sécurité dans leur chambre, puis ont été évacués, avec l'aide des pompiers, sans qu'aucune atteinte aux personnes ne soit à déplorer. Tous ceux qui ont ensuite pris part à la lutte contre le feu, à l'accompagnement des patients et à l'organisation de solutions provisoires doivent être remerciés également pour leur professionnalisme.

Les patients et les équipes soignantes ont pu retrouver des locaux propres dès le 12 mai (ceux du bâtiment A2 précédemment occupés par Dali), et les bureaux ont pu être

repositionnés, pour l'essentiel et avec des regroupements, au rez-de-chaussée du même bâtiment A2, ces derniers jours.

L'origine et les causes de la vitesse de propagation du feu restent inconnues. Pour autant, la réunion de retour d'expérience a permis de mettre l'accent sur l'efficacité des interventions puis des prises en charge, sur la lutte contre le tabagisme, sur les moyens de communication, le repérage des locaux, l'éclairage de secours.

La communauté de Camille Claudel se tourne maintenant vers l'avenir, après ce violent incendie qui restera dans l'imaginaire collectif.

Roger ARNAUD

## MÉDICAMENT À RISQUE : LA CLOZAPINE

La clozapine est le traitement de référence dans la schizophrénie résistante.

Elle possède non seulement une efficacité supérieure aux autres antipsychotiques sur la diminution de tous les symptômes de ce trouble, mais elle permet également d'observer une diminution de la morbidité, toutes causes confondues, chez les sujets traités. Elle réduit le risque de dyskinésie tardive, de conduites addictives, et dispose de propriétés antiagressives.

Malgré toutes ces caractéristiques positives, la clozapine reste largement sous-prescrite, notamment en France. Plusieurs explications peuvent être avancées, parmi lesquelles une surévaluation des risques et une sous-évaluation des bénéfices par les prescripteurs.

Une connaissance des effets indésirables pouvant survenir à l'instauration d'un traitement par clozapine, puis lors du suivi, et des stratégies visant à les réduire ou les prévenir est indispensable, et permet de favoriser la prescription de cette molécule.

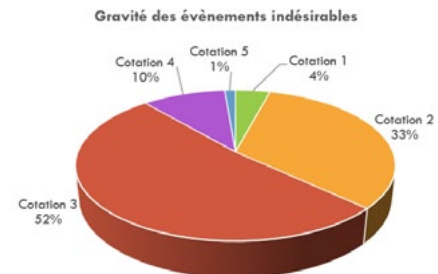
Une fiche de bon usage est également présente dans le logiciel Pharma® ainsi que sur l'intranet de l'établissement.

La pharmacie est à disposition pour tout questionnement ou demande de précision au sujet de ce document et de la clozapine plus globalement.

Dr Stephan SOREDA

## BILAN 2021 DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

780 événements indésirables ont été traités en 2021. Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis la mise en place du système de signalement des événements indésirables.



COTATION DES EI : De 1 à 5 : du - grave au + grave

Le service qualité et gestion des risques

## LIEN VILLE-HÔPITAL-

En 2019 lors de l'apparition du Covid-19 et du 1<sup>er</sup> confinement, quelques psychologues en libéral se sont rapprochés de l'UAOCC pour proposer leurs services, pour se préoccuper des soignant(e)s et des patient(e)s, pour savoir comment l'hôpital s'organise... Au regard de la gravité du contexte, un échange très différent de nos liens habituels s'est instauré. Un groupe d'échanges s'est créé et un état des lieux du lien ville-hôpital s'est imposé :

- 1 Actualiser les pratiques existantes pour le CHCC (dans le cadre d'orientations) et pour les libéraux (les filières...).
- 2 Créer un outil de repérage des pratiques et d'orientation.
- 3 Favoriser la rencontre entre les libéraux et le CHCC.

Pour se faire, l'UAOCC a été retenue pour effectuer cette réactualisation en accord et avec le soutien de M. ARNAUD, Directeur et de M. DEREURE, DRH.

À cette occasion, nous nous sommes rendus compte que l'ancienne formule d'orientation était caduque (*liste des professionnels non mise à jour, photocopie illisible...*).

Nous avons donc décidé de contacter l'ensemble des psychologues libéraux du territoire Charente pour créer un listing privé.

Après ce temps de recueil et d'analyse de l'ensemble des données, le service communication a proposé un outil d'orientation testé par le Lieu-Dit, l'unité de psychotrauma et le service de santé au travail. Les professionnels s'en sont servis avec, globalement, un avis positif.

La finalité est de proposer un outil de liaison pour l'orientation. Il appartiendra ensuite aux soignants et libéraux de faire vivre cet outil pour ne plus connaître d'orientation imprécise, erronée.

Ce long travail a été réalisé par la Direction, la DRH, le service communication, l'UAOCC sur un mode intégratif. Sans eux nous serions restés sur un simple état des lieux en matière d'orientation, ils ont permis de lui donner une texture humaine.

Enfin, le CHCC souhaite favoriser la rencontre avec les psychologues libéraux en organisant des échanges sur des thématiques spécifiques et un forum lors des SISM 2022.

David DEUREURE, DRH et Arnaud JODIER, Psychologue

## ÉVÉNEMENTS EN JUIN 2022 À CAMILLE CLAUDEL

DU 13 AU 17 JUIN

SEMAINE DE LA DOULEUR



Le soulagement de la douleur est reconnu comme un droit fondamental du malade depuis la loi du 4 mars 2002. Il est inscrit dans le code de la santé publique dont l'article L1110-5 précise « Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée ».

À cette occasion, tout au long de cette semaine, le CHCC postera dans les actualités d'intranet des recommandations de bonne pratique.

## CULTURE & SANTÉ

Des showcases seront organisés dans les services de soins et des ateliers d'écriture musicale seront animés par l'artiste Sylvain REVERTE de l'association *Voix du Sud*. À l'issue de ces ateliers un concert sera animé par l'artiste et les patients.

> Concert le 17 juin à 16h aux Arcades

DU 20 AU 26 JUIN

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Oubliez les bouchons, la recherche d'une place de parking, réduisez votre budget transport, et les risques d'accidents. En participant au *Challenge de la Mobilité* vous agissez pour l'environnement, votre ville, votre entreprise et surtout, pour vous-même.

Inscrivez-vous au challenge dès maintenant :

[www.challengedelamobilite.com](http://www.challengedelamobilite.com)

## SEMAINE SÉCURISATION DU CIRCUIT DES MÉDICAMENTS

La Direction des soins et la Pharmacie vont proposer au cours de la semaine du 20 juin des actions thématiques visant à promouvoir le bon usage du médicament et notamment la règle des 5 B (le bon patient, le bon médicament, la bonne dose, la bonne voie et au bon moment), mais également la gestion du traitement personnel du patient (à son entrée, durant l'hospitalisation et à la sortie), les règles de bon usage des insulines, les conditions de bonne conservation des médicaments au réfrigérateur et le fameux « PILULIER DES HORREURS » qui est un outil de simulation en santé ludique et pédagogique pour améliorer la qualité et la sécurité de la préparation manuelle des doses à administrer, étape à risque dans la prise en charge thérapeutique du patient.

Il permettra aux participants de repérer des erreurs volontairement glissées dans un pilulier et d'identifier les barrières de sécurité.

Par ailleurs, entre autres actions un audit sera réalisé au sujet des médicaments à risques identifiés comme tels par l'établissement.

LE 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

> Repas musical (*Salade Crock'n roll - Dos majeur de saumon sauce aux notes épicées - Trio de céréales - Interlude fromager - Opéra*) et animation au self.

## PROJET PARTENARIAL CHCC : FILIÈRE APA - UNIVERSITÉ DE POITIERS, UNE ACTION PILOTE RÉUSSIE À PÉRENNISER !

**L'activité physique adaptée (APA) s'intègre progressivement dans la dynamique du CHCC en réponse à des besoins de plus en plus identifiés. En mars 2022, sur le pôle de santé mentale adultes de nouvelles propositions en APA se sont développées avec une volonté de transversalité permettant de réunir dans un même programme des patients de plusieurs unités.**

Ces programmes sont dispensés dans le gymnase universitaire Jean-Paul Brandet mis à disposition dans le cadre d'un partenariat qui se construit progressivement entre les enseignants en APA du CHCC et la filière APA de l'université. Le mode d'organisation a été cadré par une convention entre les deux structures.

Cette dynamique partenariale trouve une illustration dans une action expérimentée entre le 15 mars et le 5 avril 2022. Chaque mardi de 16h30 à 17h30 les étudiants de Licence 2 mention Activité Physique Adaptée et Santé de l'université de Poitiers (site de La Couronne) ont pu se confronter à des situations pratiques en concevant et encadrant des séances d'APA pour un groupe de patients du CHCC.

Un programme d'APA de 10 séances dont 4 conçues et encadrées par les étudiants de L2 APA-S.

Dans le cadre de leurs travaux dirigés intitulé « Handicap » les étudiants ont pu se projeter dans des interventions concrètes en face à face pédagogique en s'intégrant dans un programme d'APA dispensé par l'enseignante en APA du pôle adultes du 8 mars au 10 mai 2022.

Le programme d'APA disposait de 8 places et 6 indications ont pu être effectuées avec des patients de l'Escape (3) de Calypso (2) et de Dali (1).

Cette action partenariale s'inscrit dans plusieurs objectifs pour le CHCC :

- Développer l'offre d'intervention en APA dans une logique transversale
- Participer à la formation des futurs professionnels enseignant en APA
- Sensibiliser et déstigmatiser les troubles psychiques

Sur le plan pratique elle s'est organisée via une procédure visant à impliquer les étudiants et à les guider dans l'élaboration des contenus de séances au regard des besoins spécifiques de publics accueillis en séances mais aussi des objectifs identifiés pour chaque patient indiqué dans le programme.

Plusieurs étapes ont jalonné la mise en œuvre de cette action.

- Février 2022 : intervention de l'EAPA du pôle adultes pour exposer les enjeux de l'APA dans le champ de la santé mentale en lien avec Pierre Dietz enseignant universitaire en charge du module d'enseignement.

- Février 2022 : répartition de 4 groupes de 5 étudiants invités à concevoir en groupe des contenus d'interventions : objectifs, thèmes de travail, activités support, complexifications et simplifications...

- Mars 2022 : présentation du travail réalisé par chaque groupe.

- 15 mars 2022 au 5 Avril 2022 : interventions sur 4 mardis consécutifs.

Les 4 groupes se sont répartis sur les 4 mardis. Le contenu de séance devait être adressé 24 heures avant à l'enseignant en APA pour ajustement éventuel et pour s'assurer du travail produit par les étudiants.

C'est donc une diversité de contenus en APA qui a été proposée aux patients. Basés sur des disciplines support variées et organisées selon des objectifs spécifiques afin de mobiliser des compétences cognitives, physiques, relationnelles et affectives, ces situations ont été très investies par les patients laissant rapidement de côté des appréhensions légitimes.

Une action aux bénéfices partagés qu'il semble utile de pérenniser.

Pour l'université cette action s'inscrit dans une dynamique importante de créer plus de lien entre le terrain et la formation initiale. Ces séances sont un moyen pour les étudiants de projeter des contenus théoriques dans une mise en œuvre pratique.

Pour le CHCC, c'est l'occasion de pouvoir proposer aux patients de nouvelles offres en APA en bénéficiant des espaces de pratiques et de matériel de l'université. C'est aussi l'occasion d'apporter son expertise dans le champ de la santé mentale en contribuant à la formation initiale des futurs enseignants en APA.

Pour les patients et au-delà des objectifs spécifiques des programmes d'APA, cet espace est aussi l'occasion d'avoir des créneaux supplémentaires en APA répondant spécifiquement à leurs besoins et mobilisant leurs capacités. C'est aussi le moyen de se confronter à de nouvelles personnes dans un nouveau lieu en dehors des murs de l'établissement et de mobiliser d'importantes capacités d'adaptation. Et sur ce point il faut dire que les patients nous ont épatés.

Cette version expérimentale nécessite quelques ajustements mais pourrait s'installer de manière pérenne au regard des nombreux avantages qu'elle présente.

**Damien MAUDET, Enseignant en APA**

## 4<sup>ÈME</sup> PARLEMENT DES USAGERS : LE SUCCÈS SE CONFIRME

Le Parlement des Usagers a pour vocation d'offrir un espace de dialogue entre la Direction, les usagers et les représentants des usagers.

Ce sont les usagers de la filière TED/TSA qui se sont mobilisés pour ce 4<sup>ème</sup> parlement.

Envisager un Parlement avec des usagers qui présentent des difficultés de communication et de relation semblait compliqué. Et pourtant, lors du passage dans les services, ils ont été attentifs et volontaires pour participer.

Ce sont donc 5 usagers présents et 2 usagers dont la parole a été relayée, qui ont tenu à exprimer leurs attentes et leurs difficultés, notamment par rapport aux locaux.

Les demandes confirment l'importance de proposer les outils aidants pour leurs spécificités sensorielles, leurs difficultés d'expressions (couverture lestée, bouchons anti bruits, tablettes, l'importance d'un cadre hypo-stimulant sur le plan auditif, visuel).

Cet espace a également permis d'exprimer les difficultés vécues en dehors de l'hôpital, notamment en cas de surcharge sensorielle qui peuvent les plonger dans un état de détresse.

À ce sujet, un usager désire élaborer, en collaboration avec le personnel soignant, une fiche expliquant ses spécificités sensorielles, les conséquences et la conduite à tenir. Cet outil est, sans nul doute, à développer pour d'autres usagers.

Dans la salle du conseil de surveillance qui peut sembler un lieu solennel et intimidant, la parole circule, le dialogue s'instaure. L'usager devient acteur, affirme ses besoins, propose des solutions.

**Catherine BICHE**

## ILS ONT TESTÉ POUR VOUS... L'ESCAPE GAME DE LA MDA

Depuis l'ouverture de la Maison des Ados et des Jeunes Adultes en Octobre 2018, le stress, l'angoisse et l'anxiété sont les thématiques les plus abordées lors des entretiens. Chez ces ados, leurs parents décrivent une charge mentale quotidienne trop importante, ce qui favorise les difficultés de gestion émotionnelle. Nous avons constaté une méconnaissance de la part de ces ados et de leurs parents, des ressources présentes autour d'eux mais également des compétences disponibles en eux pour faire face aux situations de stress et/ou d'angoisse.

Ce constat nous a amené à penser un outil ludique, associant expérimentation groupale et individuelle... L'Escape Game nous est apparu comme une évidence !

L'équipe de la MDA, en collaboration avec Célia DECK (IDE CMP MIKADO, formée aux TCC) a travaillé durant une année et demie à imaginer, créer et réaliser ce projet de prévention à destination des adolescents et de leurs parents.

Il a été testé pour la première fois les 10 et 11 mai derniers grâce à l'investissement et la participation de professionnels du CHCC (IDE, ES, Neuropsychologue, Cadre, Directeur, AS, Agent administratif, Médecin) et le groupe "Affirmation de soi" du CMP MIKADO accompagné de Thomas BLANCHON (IDE) et Célia DECK.



Nous remercions sincèrement les professionnels d'avoir donné de leur temps, pour leur implication et bienveillance...

**L'équipe de la Maison des Ados et des Jeunes Adultes**



## QUESTIONNAIRE QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

**Ce mois-ci votre bulletin de paie est accompagné d'une enquête de satisfaction sur vos conditions de travail qui est à remettre au plus tard le 30 juin (dans la boîte aux lettres du psychologue du travail pour la version papier). Celle-ci est également disponible sur l'intranet**

Cette enquête a été décidée dans le cadre du copil QVCT (qualité de vie et des conditions de travail) et son élaboration a été confiée à un groupe de travail constitué du psychologue du travail et ergonome, du service santé au travail, de l'attachée d'administration représentant la DRH/DAM, de représentants syndicaux et de volontaires de différentes catégories professionnelles.

Dans cette enquête anonyme, qui vous demandera environ dix minutes, seront évaluées vos conditions de travail de manière très générale : santé au travail, implication, exigences et capacités, environnement physique, environnement social, activité, l'organisation et cadrage, développement professionnel, intentions, la direction, appréciation générale.

Les données seront traitées par le psychologue du travail afin de garantir un anonymat total des réponses. Votre participation à cette enquête est importante, vos réponses permettront de prendre des mesures adaptées qui pourront être mises en place sur le terrain. Cela permettra aussi d'évaluer plus précisément les problématiques que vous rencontrez, de les résoudre ensemble et de renforcer les aspects positifs. Nous comptons donc sur vous pour répondre le plus sincèrement possible et nous faire parvenir votre réponse avant le 30 juin.

**David DEREURE, DRH  
Stéphane ROGARD,  
psychologue du travail**